



## La semaine en Charente

# Congrès des maires : des **élus** sous pression

*Le traditionnel salon des maires, élus et collectivités territoriales s'est tenu cette semaine à l'Espace Carat de Grand Angoulême. Une quarantaine d'exposants ont répondu présent. Le président national de l'AMF, David Lisnard, était présent mercredi.*

**Gérard Seguin**  
g.seguin@reussir.fr

**A** l'occasion du salon, Jean-Michel Bolvin et ses collègues tenaient mercredi dernier leur congrès annuel qui réunit Maires et Présidents d'Intercommunalités de Charente. En présence de Martine Clavel, Préfète de la Charente et de David Lisnard, président de l'Association des Maires de France, de nombreuses interventions étaient au menu pour intéresser des élus de plus en plus inquiets pour les finances de leurs communes, pour leurs responsabilités, le champ de leur liberté mais aussi leur intégrité. En effet, depuis quelque temps, les édiles sont parfois la cible de citoyens irascibles, on en veut pour

preuve la récente affaire de Saint-Brévin qui a fait la « une » des médias. Pourtant, selon David Lisnard, le mandat de maire est « le plus beau et le plus exigeant des mandats » car il est en première ligne sur le terrain chaque jour. « Nous ne vivons que de notre représentativité, explique le maire de Cannes, mais c'est de plus difficile, les actes d'incivisme et de violence ont augmenté de 32 % entre 2021 et 2022 ! Les agressions sont verbales, réputationnelles (avec la caisse de résonance offerte par les réseaux sociaux) et parfois physiques. Il est naturel que nous rendions des comptes mais certains comportements sont totalement inadmissibles. Il faut une réponse pénale réelle à tous ces dérapages, et nous notons avec plaisir l'avancée que constitue la capacité pour l'AMF de se porter partie civile. Nous sommes dépositaires de l'autorité publique et nous devons être mieux protégés ».

**Des défis sans les moyens.** Le président de l'AMF voit cinq défis majeurs que les élus vont devoir affronter : l'écologie (avec le réchauffement climatique), le numérique (avec la révolution de l'Intelligence Artificielle), le social, la démographie et la démocratie. Pour tout cela il faut

bien sûr des moyens et David Lisnard n'hésite pas à dire que le compte n'y est pas : « Certes, la DGF vient d'être revalorisée mais elle n'avait pas bougé depuis 13 ans et si l'on tient compte de l'inflation, nos moyens ont baissé de 8 % environ. La Dotation Globale de Fonctionnement (versée par l'Etat aux communes), n'est pas une subvention, elle vient compenser la suppression de la patente, puis indemniser les transferts de compétences et enfin la suppression de la taxe d'habitation et la CVAE ». Evoquant l'écologie, le président note que « le fonds vert est bienvenu » et le « défi environnemental un défi d'investissement ». Il n'oublie pas de signaler au passage que « 70 % de l'investissement public est réalisé par les communes » qui doivent faire face cette année à l'augmentation des salaires des fonctionnaires (+ 1,5 % en juillet) et la hausse des coûts de l'énergie. Quant à la loi climat et résilience, il la qualifie de « bombe à fragmentation démographique ».

**Pour une « vraie » décentralisation.** Le maire de Cannes s'attire ensuite les applaudissements de la salle lorsqu'il évoque « la lourdeur administrative et la bureaucratie qui remettent en cause la capacité d'action des élus » et leur font passer des nuits



David Lisnard, président de l'Association des Maires de France et Jean-Michel Bolvin, son homologue de Charente.

blanches... « *Le code de l'Environnement est passé de 100 000 mots à 1 million, le code de l'Urbanisme de 600 à 3 600 pages!* » précise David Lisnard qui évoque aussi les difficultés de recrutement dans les mairies, la nécessaire revalorisation des secrétaires de mairie, avant d'appeler à « *une vraie décentralisation de l'Etat* ». « *Il faut redonner de l'oxygène aux élus locaux et que l'Etat se recentre sur ses missions régaliennes, il faut un vrai projet politique autour de la liberté d'action, au plus près du terrain; la proximité est synonyme de responsabilité et d'efficacité* ».

La préfète de Charente, Martine Clavel, a conclu cette assemblée générale en évoquant les sujets d'actualité. « *Il faut rester attentif et mobilisé sur la ressource en eau, même si pour l'instant la situation ici n'est pas mauvaise. Il faut faire des efforts de sobriété, notamment en agriculture. Il faut se poser la question de nouveaux sites de stockage de l'eau, on apprécie*

*aujourd'hui de disposer des barrages de Mas Chaban et Lavaud...* » La préfète a également insisté sur les feux de forêt et évoqué les différents dispositifs mis en place cette année après la terrible année 2022, notamment dans le sud-Charente. Evoquant ensuite la transition énergétique, elle a mis en avant le Fonds vert reconduit en 2024 avec 2,2 milliards d'euros engagés par l'Etat, dont 10 millions en Charente. Elle a également parlé Energies renouvelables, sujet sensible pour ce qui concerne l'éolien en nord-Charente notamment. Des zones d'accélération des projets vont être établies d'ici novembre 2023. Elle a conclu son intervention sur le sujet de la sécurité, estimant qu'il ne faut pas « *banaliser les violences envers les élus* ». Parmi les questions posées dans le public d'élus, le régime des Architectes des Bâtiments de France, qui donne également la migraine aux édiles, a également été mis sur la table.